



CHASSE

Il ne faut pas confondre chien de faïence et chien de fusil

Modifier la loi sur la chasse en Wallonie. C'est la revendication de 73 associations réunies dans un collectif dont le nom ne laisse pas place au doute : « Stop aux dérives de la chasse ». Des persévérants. Le collectif martèle son message depuis 2019. Convaincu d'avoir le soutien de la population : selon un sondage réalisé en janvier 2019 par la Ligue pour la protection des oiseaux (LRBPO), huit Wallons sur dix y seraient favorables. Dernier épisode : la sortie d'un « Livre blanc » mêlant revendications, constats scientifiques et témoignages. Et le même propos : « La chasse est sortie de son rôle de régulation

des grands cervidés (cerfs, chevreuils) et des suidés (sangliers). (Elle) est devenue un loisir qui entretient son terrain de jeu en augmentant artificiellement les effectifs du gibier et en perturbant les équilibres naturels. » Même s'il était en confection depuis un moment, la conjonction de la sortie de ce Livre blanc et de la diffusion d'une émission d'enquête de la RTBF sur les lâchers d'espèces élevées en captivité (faisans de colchide, canards colvert) pour servir de cibles vivantes ne calmera pas les esprits. Pour le Royal Saint-Hubert club, les journalistes ont relayé les thèses d'un mouvement « qui s'attaque en fait

aux chasseurs et à la chasse en elle-même ». « Chasseurs et écologistes partagent le même amour de la nature et la même volonté de préserver la biodiversité », dit le lobby des chasseurs de loisirs qui se dit « ouvert à la discussion avec tous les acteurs concernés pour maintenir une chasse respectueuse de la biodiversité et des autres utilisateurs de la nature ». Mais qui en sera l'hôte ? Malgré le nombre de ses sympathisants, le collectif a peu d'écho dans le monde politique. Ses contacts avec le ministre compétent, Willy Borsus (MR), se sont limités à quelques lettres où chacun

campe sur ses positions et à un « entretien de pure courtoisie » avec deux conseillers de cabinet. Les appels au ministre-président Elio Di Rupo (PS) sont restés sans réponse. La ministre de la Nature, Céline Tellier (Ecolo), qui a été explicitement privée de la compétence sur la chasse, n'a pu faire que renvoyer les plaignants à son collègue libéral. Quant au Parlement, il est largement absent du débat. Pour longtemps encore ? Covid oblige, les forêts attirent un monde croissant. Et avec lui monte la pression, tant sur les chasseurs que sur le politique. MICHEL DE MUELENAERE